

<b>PIECES A FOURNIR DOSSIER FRAIS HEBERGEMENT + 60 ANS</b>
--

- Livret de famille ou carte d'identité (selon la situation familiale)
- Titre de séjour (le cas échéant)
- Jugement de divorce ou de séparation
- Jugement de tutelle
- Justificatif domicile avant toute entrée en établissement
- Assurance vie, contrat désignant les bénéficiaires
- Justificatifs de tous les placements (livrets, actions, placements divers...)
- Etat des capitaux et intérêts
- Relevés de comptes des 6 derniers mois sur lesquels figurent toutes les ressources
- Justificatif de cotisation de mutuelle pour déduction plafonnée (sauf logement foyer)
- Attestation annuelle du montant des frais de tutelle pour déduction (sauf logement foyer)
- Notification de décision CDAPH concernant l'hébergement
- Justificatif de versement de l'allocation logement ou aide personnalisée au logement
- Justificatif annuelle de toutes les pensions
- bulletin d'entrée en établissement, catégorie ou prix de journée
- Taxe foncière, titre de propriété ou justificatif de loyer
- Contrat obsèques
- Nom et adresse du conjoint, des enfants, des ascendants
- Demandeur de moins de 65 ans , document CDAPH indiquant une reconnaissance de handicap égal ou supérieur à 80 %